

Arrondissement de BOURG-EN-BRESSE

Canton de VONNAS

COMMUNE
DE
CRUZILLES-LÈS-MÉPILLAT

☎ : 03.85.31.52.27

E-mail : mairie@cruzilleslesmepillat.fr

Cruzilles-Lès-Mépillat, le 17 mars 2023

Réunion du Conseil Municipal, en Mairie, le :
Mardi 21 mars 2023, à 9h00.

=====
Ordre du Jour
=====

Le quorum n'ayant pas été atteint à la séance du 16/03/2023, le conseil, conformément à la loi, délibérera quel que soit le nombre de membres présents.

L'ordre du jour de cette séance sera le suivant :

Approbation du compte rendu du Conseil Municipal du 20/01/2023

- Compte rendu des réunions : Communauté de Communes,
Syndicats locaux,
Commissions Communales

- Délibération : tarif préférentiel de la salle polyvalente pour le Collège de Pont de Veyle
- Délibération : prise en charge par la commune du différentiel restant à charge du locataire
- Délibération : choix de l'entreprise concernant les travaux des eaux pluviales à Boissey
- Délibération : choix de l'entreprise concernant l'achat d'un personnage pour la sécurité du passage piéton de l'école
- Délibération : Budget CCAS – Approbation du Compte de Gestion de l'exercice 2022
- Délibération : Budget CCAS – Approbation du compte administratif de l'exercice 2022

- Questions diverses

Sincères salutations.

Maire,
Dominique BOYER

